

# Communiqué de Presse

16 juillet 2019

CP113-2019

## **Coopération entre le CNES et l'Ifremer Les technologies spatiales au service de l'Océan**

Lundi 15 juillet 2019, Jean-Yves Le Gall, Président du CNES et François Houllier, Président Directeur général de l'Ifremer, se sont rencontrés au Siège du CNES afin de faire un point d'étape sur la coopération entre le CNES et l'Ifremer. L'ambition de ce partenariat est de mettre en synergie les missions et les compétences des deux établissements, chacun dans leurs domaines d'excellence respectifs, dans le cadre de l'accord-cadre sur le thème de l'espace au service de la connaissance du milieu marin, signé en 2016.

Les coopérations entre le CNES et l'Ifremer sont à la fois riches et diversifiées. Celles-ci concernent plusieurs missions spatiales « Observation de la Terre », par exemple la mission franco-chinoise CFOSat dédiée à l'étude des vents et des vagues en surface ou encore le programme franco-américain SWOT pour l'océanographie et l'hydrologie. La gestion et la diffusion de données relatives à l'océan, notamment via le pôle ODATIS qui en assure la promotion et en facilite l'utilisation, est également au cœur de ces coopérations. Enfin, les deux organismes contribuent également à la lutte contre le changement climatique avec la mise en place du Space Climate Observatory et sa déclinaison française au sein duquel l'Ifremer est appelé à devenir un partenaire essentiel.

L'espace au service de la connaissance pour une meilleure gestion du milieu marin et inversement, l'océan pour mieux comprendre l'origine de la vie dans l'Univers, sont des thématiques sur lesquelles un fort intérêt est porté par la communauté scientifique, le secteur économique et le grand public. La nécessaire préservation des océans, principal puits de carbone de la planète, s'appuie sur de nombreux programmes spatiaux qui surveillent et modélisent leur évolution et leur état, faisant de l'axe « Mer-Espace » un enjeu politique et sociétal fort. Le partenariat s'inscrit ainsi au cœur des Objectifs de Développement Durable de l'ONU, à la croisée de l'objectif 13 dédié au climat et de l'objectif 14 dédié à l'océan, montrant ainsi la dépendance de l'humanité à la bonne connaissance du milieu marin. Au regard de ce constat, la liste des enjeux sur lesquels le CNES et l'Ifremer doivent coopérer doit être régulièrement revue, ce que prévoit l'accord-cadre via le comité de coordination mis en place.

A l'issue de cette rencontre, Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, a déclaré : « Le CNES est particulièrement investi dans ses missions liées à la surveillance du climat et à l'observation de la Terre. Il attache une importance majeure aux activités liées à l'étude de l'océan, domaine essentiel à la compréhension du changement climatique. Le partenariat entre nos deux organismes fait parfaitement écho à l'importance qu'attache la communauté scientifique à la lutte contre ce changement. Je souhaite que dans les années à venir, notre coopération devienne encore plus riche et stimulante pour répondre à l'enjeu majeur de notre siècle, la protection de notre planète. »

Pour François Houllier, Président Directeur général de l'Ifremer, « L'océan est un bien commun et il est essentiel de le protéger. Il est reconnu aujourd'hui en effet que l'océan joue un rôle essentiel dans la régulation énergétique, climatique et biogéochimique de notre « système Terre ». Mais cette compréhension comporte encore des zones d'ombre quant à l'évolution de l'océan dans un contexte de changement global. L'institut a donc décidé, à travers son nouveau contrat d'objectifs et de performance 2019-2023, de mettre en œuvre un projet scientifique ambitieux pour prévoir l'évolution de l'océan à l'horizon 2100. Le renouvellement et le renforcement de notre partenariat avec le CNES s'inscrivent dans ce cadre. Notre future collaboration notamment au sein du Space Climate Observatory illustre le changement de paradigme qui s'opère aujourd'hui : nous ne pouvons plus juste chercher à comprendre le phénomène du changement climatique, nous devons aussi parvenir à mesurer et prédire ses impacts sur la biodiversité et les populations. »

## A propos du CNES

Le CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) est l'établissement public chargé de proposer au Gouvernement la politique spatiale française et de la mettre en œuvre au sein de l'Europe. Il conçoit et met en orbite des satellites et invente les systèmes spatiaux de demain ; il favorise l'émergence de nouveaux services, utiles au quotidien. Le CNES, créé en 1961, est à l'origine de grands projets spatiaux, lanceurs et satellites et est l'interlocuteur naturel de l'industrie pour pousser l'innovation. Le CNES compte près de 2 500 collaborateurs, femmes et hommes passionnés par cet espace qui ouvre des champs d'application infinis, innovants et intervient sur cinq domaines d'intervention : Ariane, les sciences, l'observation, les télécommunications, la défense. Le CNES est un acteur majeur de l'innovation technologique, du développement économique et de la politique industrielle de la France. Il noue également des partenariats scientifiques et est engagé dans de nombreuses coopérations internationales. La France, représentée par le CNES, est le principal contributeur de l'Agence spatiale européenne (ESA).

[www.cnes.fr](http://www.cnes.fr)

---

## CONTACTS

**Pascale Bresson**

Attachée de presse

Tél. 01 44 76 75 39

[pascale.bresson@cnes.fr](mailto:pascale.bresson@cnes.fr)

**Raphaël Sart**

Attaché de presse

Tél. 01 44 76 74 51

[raphael.sart@cnes.fr](mailto:raphael.sart@cnes.fr)

## A propos de l'Ifremer

Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) créé en 1984, l'Ifremer est l'institut français de référence pour la connaissance du milieu marin et de ses ressources. Depuis 2018, il opère la Flotte Océanographique Française pour le compte de l'Etat et au bénéfice de la communauté scientifique nationale. Il est le moteur d'initiatives de programmation concertée en France, en Europe et dans le monde. Par la recherche, le développement technologique et l'innovation, ces initiatives s'inscrivent dans une perspective de développement durable. Elles visent à protéger et restaurer l'océan, à révéler et valoriser les ressources marines pour le bien-être des sociétés humaines, à construire et partager un océan numérique. Pour la décennie qui s'ouvre, en accord avec les objectifs de développement durable (ODD) concernant l'océan, l'Ifremer place la compréhension et la prévision de l'évolution de l'océan en 2100 au cœur de son projet.

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

---

## CONTACTS

**Julie Danet**

Attachée de presse

Tel : 02 98 22 46 46

[presse@ifremer.fr](mailto:presse@ifremer.fr)